

Troisième séance, jeudi 9 septembre 2010

Présidence de M^{me} Solange Berset, présidente

SOMMAIRE: Communications. – Assermentation des personnes élues en cours de session. – Projet de loi N° 195 sur les allocations de maternité (LAMat); deuxième lecture et vote final. – Projet de décret N° 188 relatif à l’octroi d’un crédit d’engagement pour la transformation et l’agrandissement du bâtiment du Service des autoroutes, à Givisiez; entrée en matière, première et deuxième lectures, vote final. – Résolution Pierre Mauron/Jean-Pierre Siggen au nom de tous les chefs de groupes (fermeture du site de production Cardinal); prise en considération. – Projet de décret N° 192 relatif à l’acquisition de l’immeuble Pérolles 25, à Fribourg; première et deuxième lectures, vote final. – Motion M1062.08 Roger Schuwey (levée de l’interdiction de cueillir des champignons); prise en considération. – Clôture de la session.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 98 députés; absents: 12.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Bruno Boschung, Moritz Boschung-Vonlanthen, Jean Bourgnicht, Jean-Pierre Dorand, Gaëtan Emonet, Daniel de Roche, Nadine Savary, Erika Schnyder, Albert Studer, Olivier Suter et Laurent Thévoz.

Sans justification: Pierre-Alain Clément.

M^{me} Isabelle Chassot et M. Claude Lässer conseillère et conseiller d’Etat, sont excusés.

Communications

La Présidente. Je vous informe que la résolution déposée hier concernant Cardinal sera traitée dans la deuxième partie de la matinée, soit après la pause. Aucune autre modification n’est apportée au programme de ce jour.

A l’occasion de la campagne prévue pour la Journée mondiale des premiers secours qui se déroulera le 11 septembre, la Société fribourgeoise des samaritains fera une démonstration sur les gestes qui sauvent. Celle-ci se déroulera durant la pause dans la salle de séance du deuxième étage. Vous êtes toutes et tous cordialement invités à y participer.

Assermentation

Assermentation de M. et M^{mes} Ursula Eggelhöfer-Bruegger, Annelise Moser et Jean-Marc Wichser, élus par le Grand Conseil à diverses fonctions judiciaires lors de la session de septembre 2010.

– La cérémonie d’assermentation a lieu selon la formule habituelle.

La Présidente. Vous venez, Mesdames et Monsieur, d’être assermentés. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous adresse mes plus vives félicitations et vous souhaite plein succès dans l’exercice de vos nouvelles fonctions.

Projet de loi N° 195 sur les allocations de maternité (LAMat)¹

Rapporteur: Eric Menoud (PDC/CVP,GR).

Commissaire: Anne-Claude Demierre, Directrice de la santé et des affaires sociales.

Deuxième lecture

ART. 1

– Confirmation de la première lecture.

ART. 2 À 5

– Confirmation de la première lecture.

ART. 6 À 10

– Confirmation de la première lecture.

ART. 11 À 16

– Confirmation de la première lecture.

ART. 17 À 24

– Confirmation de la première lecture.

ART. 25 ET 26

Le Rapporteur. – Confirmation de la première lecture.

La Commissaire. J’aimerais apporter une précision à l’article 25 puisqu’il y a eu un amendement hier qui a été rejeté. Je souhaiterais donner quelques informa-

¹ Entrée en matière et première lecture le 8 septembre 2010, BGC pp. 1097ss